

# Formation et Test CACES® R482 – Engins de chantier

 **PUBLIC :** Toute personne étant amenée à conduire, même de façon occasionnelle des engins de la recommandation R482

 **DURÉE :** 2 à 10 jours en fonction du nombre de catégorie et de l'expérience du candidat.

 **EFFECTIF MAX. :** 6

 **RÉFÉRENCE :** R482

## OBJECTIFS :

- Maîtriser les premières techniques de conduite et de travail d'un engin de travaux publics et obtenir (ou renouveler) le CACES® R 482 de la catégorie d'engin choisie

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Méthode du feedback
- Exposés théoriques et pratiques sur la réglementation
- Les règles de sécurité
- La prise en main et la conduite des engins de chantier

## PRÉREQUIS :

- Comprendre et parler le français
- Avoir 18 ans et plus.
- Être reconnu apte médicalement

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation du conducteur « Test de positionnement » en début de formation.
- Évaluation « QCM et mise en situation » lors de la formation
- Épreuves du CACES® R482 : test théorique, test pratique

## INFORMATION & DÉLAI D'INSCRIPTION :

- [demandedeformation@ofcbtp.com](mailto:demandedeformation@ofcbtp.com)
  - 02 99 49 08 84
- TARIF : nous consulter**

 **PERSONNES FORMÉES : 340**  
**Taux de satisfaction : 90%**

## >>> PROGRAMME

### • Théorie

- Les connaissances de base du code de la route
- Les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
- La technologie et la connaissance de l'engin de chantier
- Les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier – les règles de conduites (commune à tous les CACES® R482)

### • Pratique

- Réaliser la prise et la fin de poste sur l'engin ou les engins confiés de la catégorie choisie
- Circuler en marche avant et arrière sur différentes voies de circulation (routes, pistes...) et en condition de travail.
- Réaliser des travaux correspondant à l'engin confié dans des situations de production et dans le respect des règles de sécurité

### Travaux par catégorie :

- Catégorie A (RS7040) : Réaliser une tranchée – charger un engin de transport et régler une surface avec une mini pelle – transporter des matériaux avec un moto basculeur et charger ces engins sur une remorque porte engins.
- Catégorie B1 (RS7041) : Réaliser une tranchée – charger un engin de transport
- Catégorie C1 (RS7044) : Charger des camions ou engins de transport
- Catégorie C2 (RS7045) : Régaler des matériaux en couches d'épaisseur constante
- Catégorie C3 (RS7046) : Effectuer le préreglage d'une plate-forme ou d'une piste
- Catégorie D (RS7047) : Compacter des matériaux adaptés au type de compacteur mis à disposition
- Catégorie E (RS7048) : Positionner le tombereau à la charge et benner les matériaux transportés
- Catégorie F (RS7049) : Manutentionner des charges
- Catégorie G (RS7023) : Circuler en marche avant et arrière sur différentes voies de circulation avec un engin sur pneus et un engin sur chenilles – monter et descendre un engin sur pneus et un engin sur chenilles du porte engin

Les options « télécommande » et « porte-engin » doivent se planifier lors du passage de l'épreuve pratique de la catégorie choisie.